



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 janvier 2022

#### Révision du plan de prévention du risque inondation (PPRI) de Ludon-Médoc

Dans le cadre de la révision du plan de prévention du risque inondation (PPRI) de Ludon-Médoc, l'État (la direction départementale des territoires et de la mer) organise une réunion de concertation afin recueillir les avis et observations du public et d'échanger sur les principales étapes à venir du projet, le :

**Lundi 31 janvier à 18h30  
à la salle des fêtes (Foyer rural)  
de Ludon-Médoc.**

Le plan de prévention du risque inondation (PPRI) est un outil essentiel de l'État en matière de prévention et de contrôle des risques naturels majeurs. Ses règles de constructibilité visent à maîtriser l'urbanisation en zone inondable pour limiter les risques des personnes et des biens.

Ce projet traite du risque généré à la fois par les marées et les surcotes lors d'événements majeurs (aléas). Il s'appuie sur l'historique, sur l'évolution locale de l'urbanisme (enjeux) et anticipe les perspectives annoncées (climatiques principalement).

Depuis la prescription de sa révision par le préfet de région le 27 mars 2017, les services de l'État ont validé les études techniques, intégré les retours exprimés par les participants à la première phase de concertation (réunion publique du 27 juin 2018 notamment), travaillé avec la commune pour définir les zonages du PPRI et les principes du règlement correspondant. **Une fois approuvé, le PPRI sera annexé au PLU communal.**

*Les habitants qui ne pourraient se rendre à la réunion, peuvent s'informer sur [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) et transmettre leur message à l'adresse : [ddtm-srgc@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-srgc@gironde.gouv.fr).*